

VILLE DE REPENTIGNY
M.R.C. DE L'ASSOMPTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 604

Règlement relatif aux modes de publication des avis publics

ATTENDU les dispositions de l'article 345.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU la présentation du projet de règlement, le dépôt de ce dernier et l'avis de motion donné lors de la séance du conseil tenue le 8 novembre 2022 tel que le requiert la loi;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 APPLICATION

À défaut de dispositions à l'effet contraire dans le présent règlement, les avis publics de la Ville de Repentigny sont publiés sur son site Internet et affichés au bureau de la Ville.

ARTICLE 2 EXCEPTIONS

En sus de ce qui précède, les avis publics mentionnés au présent article requièrent les modes de publications supplémentaires suivants :

- Appel d'offres public : Publication dans un journal distribué sur le territoire et sur le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement pour l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1);
- Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes : Publication dans un journal distribué sur le territoire.

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Nicolas Dufour
Maire

M^e Marc Giard, avocat, OMA
Greffier

Adopté à une séance du conseil
tenue le **13 décembre 2022**.

VILLE DE REPENTIGNY
M.R.C. DE L'ASSOMPTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 604

CERTIFICAT D'APPROBATIONS

Nous, soussignés, attestons que le présent règlement a reçu les approbations suivantes tel que le requiert la loi, à savoir :

- ◆ Personnes habiles à voter : N/A
- ◆ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : N/A
- ◆ Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Assomption : N/A

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Nous, soussignés, attestons que ce règlement a été joint au livre des règlements de la Ville tel que le requiert la loi.

ET NOUS AVONS SIGNÉ, CE _____^e JOUR DU MOIS DE _____ 2022.

Nicolas Dufour
Maire

M^e Marc Giard, avocat, OMA
Greffier